

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P.O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax : +251 115 517844

Website: www.au.int

ST26781 – 29/29/24

**COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ POUR
L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA
TECHNOLOGIE (CTS-EST 3)**

Réunion virtuelle

30 avril 2020

**L'ÉDUCATION, LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET
L'INNOVATION AFRICAINES EN RÉPONSE AU Covid-19**

DÉCISIONS MINISTÉRIELLES (CTS-EST 3)

L'ÉDUCATION, LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION AFRICAINES EN RÉPONSE AU Covid-19

NOUS, ministres du Troisième Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur l'éducation, la science et la technologie (CTS-EST 3), avons tenu notre réunion ministérielle virtuelle le 30 avril 2020 pour promouvoir et maintenir un dialogue ministériel africain de haut niveau afin de faciliter le consensus sur la réponse de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation au Covid-19 et d'adopter des mesures urgentes, radicales et transformatrices pour assurer la continuité de l'éducation sur le continent et atténuer les perturbations causées par la maladie du coronavirus :

- 1. PROFONDÉMENT PRÉOCCUPÉS** par la propagation du Covid-19, dans le monde et en Afrique, par le nombre exponentiel de cas, le nombre de décès enregistrés quotidiennement et les graves conséquences plus larges, les lacunes survenues dans les domaines de l'éducation, de la santé, du genre, de l'alimentation, de la sécurité, de l'eau, de l'économie et de la politique, compte tenu notamment du niveau de préparation, de la capacité de réaction et de la charge de morbidité qui pèse sur les systèmes de santé du continent ;
- 2. RECONNAISSONS** les mesures prises par l'UA, les États membres, les CER et les autres parties prenantes, y compris les partenaires au développement, pour freiner et contenir la propagation du Covid-19 aux niveaux national, régional et continental depuis la déclaration, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'épidémie comme une urgence de santé publique de portée internationale, et leurs efforts pour mettre en œuvre des politiques et des stratégies de santé publique telles que le confinement total, la quarantaine, la distanciation sociale, le contrôle et le confinement des infections, la communication claire et transparente ainsi que des actions complémentaires de réponse multisectorielle ;
- 3. EXPRIMONS NOTRE GRATITUDE** pour le rôle positif joué par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans la coordination d'une réponse mondiale à la pandémie du Covid-19, et le CDC-Afrique pour avoir donné aux États membres les moyens de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre l'apparition de la maladie et pour mobiliser les réponses des partenaires ;
- 4. PRENONS NOTE** de la nécessité, pour les gouvernements, de fermer les établissements d'enseignement, les écoles, les collèges et les universités afin de protéger la population et d'atténuer la propagation du Covid-19. Toutefois, cela aggrave les faiblesses existantes des systèmes éducatifs africains, notamment la perturbation du calendrier scolaire et les filets de sécurité sociale tels que les programmes d'alimentation scolaire, et les millions d'écoliers et de jeunes qui n'ont plus accès à l'éducation sur le continent, en particulier dans les régions qui ne disposent pas de capacités et de systèmes d'apprentissage à distance ;
- 5. RECONNAISSONS** que plus les enfants et les jeunes restent loin de l'école, moins ils ont de chances de retourner à l'école, que la fermeture des écoles ne doit pas être une fin à l'apprentissage et que la pandémie du Covid-19 exacerbera les

inégalités existantes et les risques auxquels sont confrontées les enfants, les filles, les personnes handicapées et les autres populations vulnérables ;

6. **RECONNAISSONS** que si nous n'agissons pas collectivement dès maintenant pour protéger les systèmes éducatifs en fournissant des plates-formes d'apprentissage alternatives et des programmes complémentaires, les sociétés et les économies en ressentiront le fardeau bien après le Covid-19 ;
7. **SOULIGNONS FORTEMENT** que la crise actuelle de l'épidémie de coronavirus dans le monde entier met notre continent au défi d'apporter des réponses rapides et fortes de toutes les disciplines de la science, de la technologie et de l'innovation et de déployer des approches nouvelles soulignées par des politiques fondées sur des preuves et des avis scientifiques pour la prise de décision pour lutter contre le Covid-19 et d'autres pandémies mortelles à venir, en rejoignant le monde entier dans la co-création de connaissances et la génération de remèdes, de vaccins, de nouveaux traitements, de tests de diagnostic et de systèmes médicaux préventifs, entre autres ;
8. **RÉITÉRONS** la nécessité de mettre en œuvre efficacement les stratégies continentales comme : a) la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25) ; et b) la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA 2024), afin de créer sur le continent des systèmes d'innovation qui sont cruciaux pour la réalisation de l'Agenda 2063, en stimulant la reprise socio-économique après la crise actuelle, en tirant les leçons d'Ebola et d'autres réponses humanitaires sur le continent :

NOUS CONVENONS, PAR LA PRÉSENTE DE :

1. **ENCOURAGER** une réponse du secteur de l'éducation au Covid-19, où les États membres devraient :
 - a) sur la base de l'approche DOTSS¹ approuvée par le troisième comité technique spécialisé sur l'éducation, la science, la technologie et l'innovation, assurer la continuité de l'apprentissage en ligne et hors ligne, en particulier pour les enfants, les filles et les personnes handicapées et les populations vulnérables des communautés défavorisées qui n'ont pas accès à l'électricité et à l'Internet, en reconnaissant le rôle des parents dans l'enseignement à domicile et en veillant à ce que les enseignants soient qualifiés, compétents et motivés pour soutenir les apprenants en ligne et hors ligne, et à ce que leur bien-être physique, professionnel et émotionnel soit préservé ;
 - b) Donner la priorité aux investissements dans les infrastructures de l'Internet et faciliter la couverture de la connectivité à large bande à tous les établissements d'enseignement, écoles, universités et collèges, en particulier ceux des zones rurales, ainsi que les plates-formes et outils d'apprentissage et d'enseignement à distance par le biais des technologies

¹ DOTSS est l'acronyme de la Connectivité numérique, apprentissage en ligne et hors ligne, les enseignants en tant que facilitateurs et motivateurs de l'apprentissage, la sécurité en ligne et hors ligne, l'apprentissage axé sur les compétences

numériques et des médias traditionnels tels que la radio et la télévision, et plaider pour l'accès à des données gratuites pendant une certaine période et à des contenus éducatifs disponibles par le biais des sociétés de télécommunications et d'autres fournisseurs de services numériques tels que les moteurs de recherche ;

- c) documenter l'impact des fermetures des écoles sur les enfants, les filles, les personnes handicapées et les populations vulnérables, y compris ceux qui vivent dans des conditions vulnérables comme les réfugiés, les migrants, les personnes déplacées et les demandeurs d'asile. Les États membres sont invités à documenter les bonnes pratiques, et suivre l'engagement de l'apprentissage avec le soutien des partenaires locaux et internationaux, et en vue de partager les informations avec la Commission de l'UA pour faciliter l'apprentissage entre pays et la mise à l'échelle des bonnes pratiques ;
- d) collaborer étroitement avec l'UNICEF, l'UNESCO et d'autres partenariats multisectoriels, notamment la Coalition mondiale pour l'éducation, afin d'apporter un soutien approprié aux États membres de l'UA pour mettre en œuvre la réponse de l'éducation au Covid-19 ;
- e) planifier la réouverture des écoles avec des stratégies appropriées pour rattraper la période d'apprentissage perdue avec des délais de rattrapage identifiés, et mener des campagnes de retour à l'école et mettre en œuvre des mesures pour freiner les nouvelles infections dans les établissements d'enseignement, écoles, universités et collèges. À cette fin, les ministères de l'Éducation devraient travailler en étroite collaboration avec les ministères des Finances pour préserver le financement du secteur de l'éducation, notamment en créant un fonds d'urgence pour l'éducation dans les situations d'urgence ;
- f) adopter et promouvoir la création et l'utilisation d'une plate-forme de sources ouvertes librement disponibles et accessibles pour l'apprentissage, les cours et le matériel pédagogique, la recherche, les publications et les informations relatives au programme d'études au niveau des écoles et des universités sur le continent ;
- g) profiter de la possibilité d'enseignement et d'apprentissage en ligne pour assurer la continuité de l'éducation sur le continent, l'amélioration des systèmes d'éducation et une infrastructure d'apprentissage en ligne solide, en assurant la qualité et en intégrant les leçons apprises et les bonnes pratiques de la réponse au Covid -19, comme le préconise l'approche DOTSS, et en concevant une feuille de route modèle pour l'après Covid-19 qui intègre la continuité de l'éducation dans les différentes réponses régionales et nationales ;
- h) envisager la mise en place d'accélérateurs d'innovation pour soutenir l'apprentissage à distance, qui est différent de l'apprentissage en ligne.

D'autres moyens de faciliter l'accès au matériel d'apprentissage doivent également être explorés, en particulier pour les apprenants, les étudiants et les groupes vulnérables qui n'ont pas forcément accès au matériel fourni en ligne. Les gouvernements doivent prendre des mesures pour mettre les bâtiments municipaux et les bibliothèques publiques à la disposition des apprenants qui n'ont peut-être pas accès à la connectivité en ligne et à l'apprentissage à distance ;

- i) harmoniser et adapter les calendriers scolaires, et parler d'une seule voix en ce qui concerne l'évaluation et l'organisation des examens nationaux pour créditer les diplômes des étudiants, préconiser une réponse africaine commune pour traiter les examens pendant l'année scolaire en cours, qui est affectée par la pandémie et décider conjointement de l'annulation ou du report de l'année scolaire ;
- j) créer un réseau d'établissements d'enseignement en ligne et à distance sur le continent ;
- k) inviter les acteurs publics et privés, les partenaires techniques et financiers, les partenaires au développement, la société civile, les élus et les collectivités locales à soutenir et à accompagner les politiques de continuité éducative mises en œuvre dans les différents pays afin de maximiser l'impact et l'appropriation et de prendre en compte les préoccupations des écoles privées.

2. RECOMMANDER une réponse concertée de politique et de R&D en matière de STI au Covid-19, s'appuyant sur les organisations et réseaux nationaux et régionaux africains tels que l'Académie africaine des sciences et les académies nationales des sciences, et les conseils subventionnaires scientifiques, le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, les programmes phares de l'AUDA-NEPAD en matière de STI, et en particulier l'initiative d'harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique (AMRH), et les réseaux de centres établis par le CDC Afrique et le Conseil africain pour la recherche scientifique et l'innovation (ASRIC), étayée par les mesures suivantes :

- a) Mettre en place des plates-formes de R&D aux niveaux national, régional et continental pour
 - Partager les meilleures pratiques, l'information, l'apprentissage mutuel et l'initiative de transposition à plus grande échelle avec une dimension régionale, et minimiser la duplication des efforts sur le Covid-19 ;
 - mener et documenter la définition des priorités scientifiques, y compris les activités de R&D, identifier les lacunes et promouvoir la mise en réseau, la coordination et la collaboration intra-africaine en matière de R&D sur le Covid-19 et les futures épidémies ;
 - établir, renforcer et soutenir des réseaux de laboratoires de biosécurité et de sûreté biologique sur le continent ;
 - promouvoir le renforcement des capacités humaines et institutionnelles ; et

- Évaluer et promouvoir les protocoles de traitement et autres expériences des chercheurs africains en fonction des réalités démographiques et climatiques du continent ;
- b) mettre en place une réponse d'urgence stratégique africaine en matière de recherche et d'innovation sur l'épidémiologie du Covid-19, les thérapies, les vaccins et les technologies, identifier et tester l'efficacité des médicaments et vaccins existants et potentiels pour les essais cliniques, et les nouvelles combinaisons de traitement, y compris la médecine et les pratiques traditionnelles sur le Covid-19, ainsi que les études sur le comportement des populations. En outre, promouvoir la co-création mondiale par le biais de programmes tels que les partenariats des pays européens en développement pour les essais cliniques (EDCTP) et la production de connaissances par les chercheurs africains, avec une vision à long terme des futures épidémies ;
- c) Rationaliser la réponse stratégique de l'Afrique en matière de recherche et d'innovation sur l'épidémiologie du COVID-19 pour se concentrer sur : (i) la compréhension scientifique du Corona virus et du Covid-19 ; (ii) l'ingénierie pharmaceutique et biopharmaceutique ; (iii) l'ingénierie biomédicale ; (iv) la compréhension clinique des Corona virus et du COVID19 ; et (v) la formulation de stratégies nationales de santé dans les États membres sur Covid-19 et d'autres épidémies ;
- d) investir dans les capacités scientifiques de modélisation et d'analyse des données et promouvoir la collecte de données, l'accès et le partage de la recherche et du développement du Covid-19 par le biais des principes de la science ouverte afin de combler les inégalités en matière de science, de technologie et d'innovation dans le paysage de la R&D en Afrique, conformément à la décision du CTS-EST 3 de décembre 2020, et appeler l'UNESCO, l'OMS, l'UNFPA et d'autres agences des Nations unies, ainsi que des initiatives telles que la Plate-forme africaine pour la science ouverte, afin de faire progresser la science ouverte sur le continent en tant que facteur de changement, et de stimuler la collaboration intra-africaine en matière de recherche, notamment les partenariats Sud-Sud et Nord-Sud ;
- e) Mettre en place un mécanisme permettant d'accéder au financement de la recherche et du développement pour le Covid-19 et d'autres épidémies à partir de fonds continentaux et internationaux établis pour atténuer et combattre les pandémies. Conformément à la décision du Conseil exécutif du 13 avril 2020, le Fonds continental devrait lutter contre les défis socio-économiques et humanitaires découlant du Covid-19, et être utilisé pour renforcer les capacités du CDC-Afrique et également soutenir les capacités de recherche et de développement, en particulier pour les travaux multidisciplinaires impliquant les sciences sociales. Inviter en outre les partenaires internationaux du développement, le CDC-Afrique, le secteur privé, les investissements étrangers directs, le secteur public et les

- contributions d'organisations philanthropiques et de particuliers à financer la recherche et le développement pour le Covid-19 et les futures épidémies ;
- f) renforcer les examens éthiques de la recherche et les approbations réglementaires en temps voulu dans le cadre du renforcement des systèmes de santé en vue de renforcer les capacités de l'Afrique à utiliser de nouvelles thérapies, de nouveaux vaccins et de nouvelles technologies pour les pandémies de santé publique et les maladies tropicales négligées qui touchent le continent ;
 - g) développer et renforcer le cadre réglementaire pour soutenir l'innovation et la commercialisation des produits biotechnologiques ;
 - h) améliorer et développer rapidement la capacité de production en Afrique pour les fournitures médicales et les équipements de protection individuelle (EPI) à l'échelle commerciale, y compris les respirateurs, les masques et les gants pour soutenir les travailleurs de première ligne dans la lutte contre le Covid-19. Ce faisant, promouvoir le développement de technologies et de solutions africaines pour répondre à la crise et minimiser la dépendance excessive à l'égard de pays extérieurs à l'Afrique ;
 - i) Tirer parti du rôle essentiel que jouent la science, la technologie et l'innovation spatiales, en particulier les systèmes d'observation de la Terre et les systèmes d'information géographique (SIG), pour surveiller les épidémies et encourager les acteurs nationaux, régionaux et continentaux à approfondir la coopération en matière d'observation de la Terre dans le cadre de la politique et de la stratégie spatiales africaines afin de soutenir les interventions des gouvernements dans la lutte contre la pandémie du Covid-19, et partager les solutions technologiques, les données d'observation de la Terre, les informations spatiales et les enseignements tirés, y compris les outils destinés à soutenir la prise de décision fondée sur des preuves pour atténuer les pandémies ;
 - j) demander à la Commission, en étroite collaboration avec les CER, de traduire la réponse politique en matière de STI en un programme coordonné à tous les niveaux, sous la forme d'une feuille de route avec un calendrier et un rôle clairement défini pour tous les acteurs et partenaires continentaux et nationaux concernés, y compris l'AAS, l'OMS, les réseaux de l'AUDA, l'ASRIC et le CDC-Afrique, les réseaux de l'UNESCO - Centres et chaires de catégorie I et II en microbiologie et sciences de la vie, en vue de créer et d'exploiter des synergies pour une réponse inclusive au Covid-19 en matière de STI à l'échelle du continent ;
- 3. EXHORTER** la Commission, les Communautés économiques régionales et les États membres, avec le soutien des partenaires au développement, à réaliser des évaluations et des études d'impact socio-économique et environnemental et

d'élaborer des stratégies d'intervention pour les épidémies du Covid-19 et d'Ebola ;

4. **EXHORTER** les États membres à fournir une infrastructure de réseau de communication de données adéquate pour la connectivité de la recherche et de l'éducation en Afrique afin de soutenir les plates-formes numériques détaxées pour l'apprentissage et la recherche gratuite en ligne, y compris en explorant, avec les fournisseurs de télécommunications, la possibilité de détaxation des applications et contenus dédiés à l'éducation. Les États membres sont également invités à utiliser les infrastructures médiatiques existantes, telles que la télévision et la radio, qui peuvent avoir une portée plus large que les plates-formes d'apprentissage en ligne, afin de garantir la poursuite de l'apprentissage ;
5. **APPRÉCIER** l'appui technique et financier des partenaires en développement et les **INVITER** à continuer de soutenir les efforts de la Commission de l'UA, des États membres et des Communautés économiques régionales en vue de contextualiser la réponse de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation au Covid-19 et les futures épidémies aux besoins des États membres ;
6. À plus grande échelle, **APPELER** les agences des Nations unies et tous les partenaires à travailler en étroite collaboration avec les CER de la Commission de l'UA et les États membres pour renforcer les systèmes nationaux et régionaux de STI en Afrique afin de créer des écosystèmes solides pour la recherche et l'innovation, l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes pour le développement durable en tant que réponse et préparation à long terme aux menaces actuelles de pandémie et futures pour l'environnement ;
7. **SOULIGNER** l'importance de donner la priorité au financement de l'éducation en Afrique et d'investir délibérément dans la recherche et l'innovation. **RAPPPELLER** les efforts en cours pour établir et rendre opérationnel un Fonds africain pour l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (ESTIF) et **DEMANDER** à la Commission, à la Banque africaine de développement de prendre les mesures appropriées pour accélérer le processus ;
8. **RECONNAÎTRE** les réunions virtuelles en tant que plate-forme d'échange d'informations, de partage d'expériences et de meilleures pratiques et **DÉCIDER** d'organiser des séminaires en ligne informels non contraignants auxquels participeront les partenaires au développement une fois par mois ou jusqu'à ce que la pandémie soit terminée ; et
9. **D'EXPRIMER** sa profonde gratitude à la Commission pour l'organisation opportune de cette réunion virtuelle du CTS-EST 3 afin de galvaniser et d'harmoniser les efforts continentaux en vue d'une réponse globale au Covid-19 par l'éducation, la science et la technologie.